

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2019

Objet : Subsidies 2019 (Tourisme) à 3 associations : Un soir...Un grain, Design September asbl, et Brufête/Brufest asbl".- Montant total : 117.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions ;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de ces 3 associations afin de mener à bien leurs missions:

- l'asbl Un soir ...Un grain, réparti comme suit : l'organisation de l'événement "Brussels Short Film Festival 2019" et, l'organisation de l'événement "BRIFF 2019".

- l'asbl Design September : l'organisation de l'événement « Bruxelles Design September »;

- l'asbl Brufête : l'organisation de l'événement "Sablon Music Festival 2019";

Vu les crédits prévus à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides pour un montant total de 117.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019 à l'attention de 3 associations réparti comme suit:

- 80.000,00 EUR à l'asbl Un soir ...Un grain, réparti comme suit : 5.000,00 EUR pour l'organisation de l'événement "Brussels Short Film Festival 2019" et, 75.000,00 EUR pour l'organisation de l'événement "BRIFF 2019".

- 20.000,00 EUR à l'asbl Design September pour l'organisation de l'événement « Bruxelles Design September »,

- 17.000,00 EUR à l'asbl Brufête pour l'organisation de l'événement "Sablon Music Festival 2019".

Article 2 : Les dépenses seront engagées à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2019.

Annexes :

